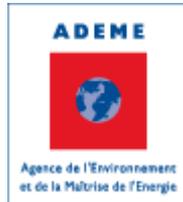


Communiqué de presse

17.01.18



L'ADEME et ses partenaires régionaux lancent la 4^{ème} édition annuelle de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour promouvoir la transition écologique de la Vallée de la Seine.

Dans le cadre des actions inscrites au Contrat de Plan Interrégional Etats-Régions de la Vallée de la Seine (CPIER VdS) signé en juin 2015, l'ADEME et les Régions Ile-de-France et Normandie sont associées dans la mise en œuvre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Transition Ecologique et Valorisation Economique ». Sa 4^e édition annuelle est ouverte aux candidatures jusqu'au 05 avril 2018.

La transition écologique, enjeu de valorisation économique de la Vallée de la Seine

La transition écologique est un levier de développement économique et la Vallée de la Seine, du fait de ses caractéristiques géographiques et des activités qui y sont déployées, constitue un territoire propice à la réalisation d'initiatives d'ampleur en ce domaine. C'est pourquoi il figure parmi les principaux objectifs du CPIER VdS qui le décline sous 4 axes d'intervention prioritaires :

- Axe 1 : la transition vers une économie circulaire plus vertueuse en gestion des ressources naturelles ;
- Axe 2 : la transition vers des solutions durables pour le transport de personnes et de marchandises ;
- Axe 3 : le développement des énergies renouvelables ;
- Axe 4 : la transition écologique des industries présentes sur le territoire.

L'AMI « Transition Ecologique et Valorisation Economique »

Pour concrétiser cette ambition, la Région Île-de-France, la Région Normandie et l'ADEME sont associés dans la mise en œuvre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Transition Ecologique et Valorisation Economique ». Doté d'un budget total de 15,3 millions d'euros et destiné à soutenir financièrement les initiatives de transition écologique les plus innovantes, cet AMI est reconduit chaque année sur la période 2015-2020. Il s'adresse à tous les types d'acteurs de la Vallée de la Seine porteurs de projets opérationnels pouvant bénéficier à l'ensemble de ce territoire.

16 projets retenus et 5,7 millions d'euros engagés lors des éditions 2015, 2016 et 2017

A travers les 16 premiers projets lauréats déployés sur la Vallée de la Seine, les différents types d'acteurs de ce territoire (associations, entreprises, établissements publics, etc.) ont su démontrer leur force d'innovation dans chacun des axes d'intervention retenus

- GEOBAPA : favoriser les échanges de terres liés aux travaux d'aménagements entre sites émetteurs et sites receveurs
- SIF Seine : déployer un Service d'Informations Fluvial sur le bassin de la Vallée de la Seine
- ECIRBEN : favoriser la valorisation (énergétique et autre) des déchets bois
- Favoriser la promotion de l'usage des granulats recyclés en direction des acteurs du BTP
- E-WAY : corridor autoroutier électrique en Vallée de Seine
- ERGAPOLIS : concours interdisciplinaire d'étudiants autour de l'urbanisme durable
- HISA : Hinterland International Seine Axis
- 6PL : création d'un label dédié à la logistique durable
- OLICO-Seine : optimiser le développement des circuits courts agricoles en Vallée de Seine
- Favoriser l'emploi des granulats recyclés dans les travaux publics
- RER Fret : pour un réseau logistique multimodal et intégré en Vallée de Seine
- Expérimentation de l'électrification des quais de Seine
- TEVAC : Territoire d'Expérimentation pour le Véhicule Autonome et Décarboné
- BPVS : Blockchain Pharmaceutique Vallée de Seine
- ASTRID : Axe Seine Transferts Régionaux Innovants des Déchets
- SEDIBRIC : valorisation des sédiments de dragages des ports de Seine

L'édition 2018 de l'AMI ouverte aux candidatures jusqu'au 05 avril 2018

Les candidatures pour l'édition 2018 sont ouvertes jusqu'au lundi 5 avril, 15h00.

Le règlement complet de l'AMI est consultable sur le site Internet de la plateforme où tous les dossiers de candidatures doivent obligatoirement être déposés en ligne :

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/CPIER%20VdS2017-95>

Le jury se tiendra en juin 2018 pour une publication des résultats en septembre 2018.

Contact presse :

Service presse ADEME IDF : Marion RUNGETTE – 01 58 47 88 79 –
marion.rungette@havas.com